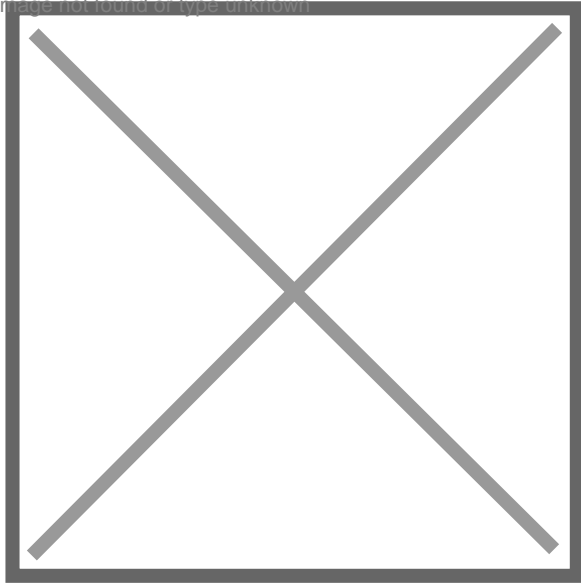


Image not found or type unknown



Bon de commande foire sous reserve

Par **numeroneuf**, le **13/05/2011** à **17:16**

Bonjour,
J'ai signé un bon de commande sur une foire de l'amélioration de l'habitat. Sur ce bon il est stipulé: bon de commande foire et salon, sur la droite les vendeurs ont marqué sous réserve de visite de chantier. J'aimerais savoir si je suis engagé vis à vis de l'entreprise et si elle est en droit de me réclamer 30 % de la commande en cas de résiliation. Je vous remercie par avance de votre réponse.